

Question orale de Monsieur Ahmed Mouhssin, Député ECOLO à Monsieur Rudi Vervoort, membre du Collège chargé de la Politique des personnes handicapées

Concerne : Le suivi apporté à la proposition de la résolution relative à la mise en place des recommandations pour le secteur des entreprises de travail adapté (ETA)

Monsieur le ministre,

La convention des Nations unies du 13 décembre 2006 relative aux droits des personnes handicapées, ratifiée par la Belgique le 2 juillet 2009, proclame le droit au travail et à l'emploi pour toutes les personnes porteuses d'un handicap en son article 27. Il est essentiel de faire en sorte que notre Région soit inclusive en la matière. Dans cette optique, le 9 juin dernier, nous avons voté en séance plénière un texte important, il s'agit de la proposition de résolution relative à la mise en place des recommandations pour le secteur des entreprises de travail adapté (ETA). Ce texte était essentiel pour l'amélioration des conditions de travail et de bien-être des travailleuses et travailleurs du secteur des ETA.

Notre proposition comportait différentes demandes à l'intention du Collège de la Commission communautaire française, parmi celles-ci la création d'un plan de reconversion globale et transversale pour sécuriser le futur des ETA avec comme objectifs: la création d'une cellule de développeurs d'activités économiques pour les ETA bruxelloises au sein d'un pôle de recherche et développement, éventuellement l'engagement d'un manager de crise pour soutenir le secteur et la FEBRAP à réinventer les métiers des ETA et offrir de nouveaux débouchés économiques facilitant la préservation d'emplois de qualité dans ces entreprises et optimiser les synergies entre les formations gérées par la COCOF et les besoins des ETA.

Une autre priorité était de permettre le développement des activités à l'extérieur des murs de l'ETA (dit enclave) via des contrats à réaliser sur les sites des clients afin de mieux répondre aux besoins des entreprises bruxelloises. Nous avons également formulé la demande d'adapter les normes d'encadrement à la réalité de terrain des ETA et comptabiliser les travailleurs en termes d'équivalent temps plein et non pas en termes de personnes afin de faciliter les possibilités de temps partiel.

Une autre demande était de mieux subventionner les postes d'encadrants, de RH et d'assistants sociaux considérant l'importance de ces postes pour assurer le but social de ces asbl. Et enfin, une demande de renforcer et faire respecter les exigences légales minimales en matière d'engagement de personnes en situation de handicap, en encourageant le recours aux ETA pour les administrations publiques bruxelloises qui ne respectent par leur obligation d'emploi de personnes en situation de handicap.

Mon groupe considère essentiel de mettre en œuvre les propositions de cette résolution et d'avancer rapidement, en concertation avec le secteur. Je ne doute pas de votre bonne volonté dans ce domaine, j'aimerais savoir quelles actions ont été entreprises, depuis l'adoption de ce texte, pour l'amélioration des conditions de travail au sein des ETA.

Mes questions sont les suivantes:

- Pourriez-vous nous fournir un rapport détaillé sur les mesures prises par le Collège de la Commission communautaire française pour répondre aux demandes formulées dans cette résolution?
- Quel agenda est prévu en ce qui concerne le plan de reconversion globale et transversale pour sécuriser le futur des ETA ?
- Comment avez-vous prévu d'adapter les normes d'encadrement à la réalité de terrain des ETA?
- Comment est-il prévu d'améliorer le développement des activités au sein des enclaves? Une discussion a-t-elle eu lieu avec des entreprises bruxelloises sur le sujet?
- Quelles discussions ont eu lieu en intercabinets concernant possibilité aux ETA de cumuler les aides et subsides reçues par la COCOF à celles disponibles à la Région(notamment dans les domaines d'énergie, d'isolation, de rénovation pour soutenir les ETA à mettre leurs bâtiments aux normes)?

Je vous remercie pour vos réponses,

Ahmed Mouhssin
Député Ecolo

Mouhssin